

Royaume du Maroc



جمعية أعضاء المفتشية العامة للمالية

**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR
« LA PROTECTION SOCIALE : UN CHANTIER DE REGNE »**

Skhirat, 26 et 27 juillet 2022

ALLOCUTION DE MADAME LA MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le Chef du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs, membres du gouvernement,

Monsieur le Wali de Bank Al Maghrib,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le Président de l'Association des Membres de l'Inspection Générale des Finances,

Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques au Maroc,

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations et de la société civile,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions et organisations internationales,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis d'être avec vous aujourd'hui à l'occasion de ce colloque organisé conjointement entre l'Association des Membres de l'Inspection Générale des Finances (AMIF) et le Ministère de l'Economie et des Finances sous le thème « **La protection sociale, un chantier de règne** ».

Je voudrais adresser mes plus chaleureux remerciements à Monsieur Fouzi LEKJAA, Président de l'AMIF, pour le choix de débattre de ce sujet qui vient à point nommé après une année de l'entrée en vigueur de la loi cadre sur la protection sociale. Je suis persuadée que de telles rencontres permettent sûrement d'enrichir le débat public autour de problématiques aussi intéressantes.

Bien entendu, le haut patronage accordé à cet événement par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, témoigne de l'importance et de l'intérêt particulier porté par l'Etat au chantier de la généralisation de la protection sociale.

Je suis convaincue que les thématiques des panels qui vont permettre d'aborder ce grand chantier sous ses différents angles et la qualité des intervenants, qui ont bien voulu accepter de partager leur expérience au cours de ces deux jours, déboucheront sur des propositions pertinentes à même de contribuer davantage à la réussite de la mise en œuvre de ce chantier d'importance capitale pour le Maroc.

Mesdames et Messieurs,

La mise en place du chantier de la généralisation de la protection sociale est considérée parmi les priorités cruciales du Gouvernement, et ce en application des Hautes Orientations royales contenues dans les discours de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, visant à consacrer les fondements de l'État social.

Ainsi, l'ensemble des parties prenantes sont aujourd'hui déterminées à conjuguer leurs efforts pour la réussite de cet important chantier, à l'horizon de l'année 2025, suivant un calendrier clair et précis. En effet, notre objectif d'ici la fin d'année, est d'intégrer 22 millions d'individus supplémentaires qui pourront bénéficier de l'assurance maladie obligatoire, grâce à la transformation prochaine du régime d'assistance médicale en régime assurantiel et à la mise en œuvre du régime AMO des travailleurs non-salariés. Cette première étape sera suivie de la généralisation des allocations familiales ainsi que la couverture retraite et l'indemnité pour perte d'emploi pour toutes les personnes occupant un emploi stable.

Ce Chantier d'envergure se veut, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, un programme ambitieux visant l'intégration du secteur informel pour plus de justice sociale et d'équilibre économique, et constitue de ce fait un excellent levier pour réduire la taille de ce secteur. Pour réussir ce chantier, nous devons

faire preuve d'imagination et d'innovation pour développer de nouveaux mécanismes et permettre ainsi au secteur de l'informel de bénéficier de services sociaux de qualité et de contribuer aussi à l'effort national de solidarité, en générant des sources de financement dont le système a besoin pour sa pérennité.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, malgré le contexte international défavorable en liaison avec les chocs externes le Gouvernement est déterminé à maintenir ses engagements en matière de mise en œuvre de cette réforme structurelle grâce à la résilience remarquable du cadre macroéconomique.

Mesdames et Messieurs,

La généralisation de la protection sociale constitue une véritable opportunité pour le soutien du pouvoir d'achat des ménages et la réalisation de la justice sociale. Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs concernés sont appelés à intensifier leurs efforts et à mobiliser tous les moyens pour atteindre les objectifs fixés par Sa Majesté le Roi pour ce projet sociétal et de fournir des services garantissant la dignité de tous les marocains. En effet, l'atteinte de ces objectifs relève non seulement de la responsabilité de l'État, mais également des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publiques, du secteur privé ainsi que de la société civile et de l'ensemble des citoyens.

Dans ce sillage, le Ministère de l'Economie et des Finances a tenu à élaborer un plan d'action global comprenant le planning, le cadre légal, les options de financement et les mécanismes de bonne gouvernance susceptibles d'assurer une généralisation effective de la protection sociale. A ce titre, le ministère a mobilisé toutes ses compétences ainsi que celles des partenaires au sein d'une commission technique pour l'examen de toutes les propositions et la facilitation

de la mise en œuvre du cadre juridique et la recherche de solutions optimales pour le financement de cette réforme.

A cet égard, je voudrais insister sur l'intérêt de conjuguer les efforts des acteurs institutionnels et de toutes les forces vives de notre pays selon une démarche participative pour relever le défi de la mise en œuvre de ce chantier avant-gardiste conformément aux objectifs, axes et calendrier fixés par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste.

A ce jour, beaucoup de chemin a été parcouru. Il s'agit notamment de la refonte du cadre législatif et réglementaire et de la réforme fiscale relative à l'instauration de la Contribution Professionnelle Unique. Actuellement, Nous nous attelons à mettre en place les autres mesures préalables et d'accompagnement pour la réussite de cette réforme d'envergure, en l'occurrence la mise à niveau des structures hospitalières et l'organisation de la filière de soins, la réforme des systèmes et programmes sociaux déjà en place et le renforcement de la gouvernance du système de protection sociale.

En parallèle une qualification du système de santé est entamée afin de renforcer ses capacités à prodiguer des prestations de qualité pour les nouveaux assurés, et ce à travers la mobilisation de ressources financières et humaines nécessaires à la qualification des centres de santé de base et l'adoption d'un nouveau cadre de gestion des ressources humaines basé sur la rentabilité et la performance ainsi que la mise en place d'un système d'information intégré pour assurer un suivi rigoureux des assurés.

Mesdames et Messieurs,

La réussite de ce chantier d'envergure nécessite l'adhésion de tous les acteurs économiques et tous les citoyens tout en rappelant les valeurs de solidarité et de citoyenneté qui se sont bien manifestées pendant la crise sanitaire.

Je suis convaincue que les travaux de ce colloque permettront de mieux appréhender les défis que nous devons tous relever pour la mise en œuvre de ce chantier de règne, notamment en ce qui concerne le financement et les leviers qui conditionnent la viabilité et les performances de la protection sociale.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer mon intervention, je voudrais lancer un appel à l'ensemble des acteurs de la réforme pour davantage de mobilisation et une adhésion exemplaire sur fond de cette réforme, ce qui permettra à notre pays de s'installer de façon irréversible sur la trajectoire d'une protection sociale qui profitera à tous les marocains conformément aux orientations de SM le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie.

En souhaitant plein succès aux travaux de cette rencontre, je voudrais renouveler mes remerciements à M. Fouzi LEKJAA, Président de l'AMIF ainsi qu'aux organisateurs de ce colloque et à l'ensemble des panélistes et participants.

Je vous remercie